

# Les animations confiées à l'office du tourisme

Pour développer la saison touristique au-delà des mois d'été, l'office du tourisme sera en charge de l'ensemble des animations dès janvier.



Les élus ont débattu jeudi sur l'opportunité de dissoudre la société mixte Promaba et de transférer ses actions à l'office du tourisme. L'opposition n'a eu que peu la parole. Photos D. D.

Une quarantaine de personnes assistait jeudi soir au conseil municipal de la station. Au menu de la séance, des dossiers techniques, des rapports de quantité et de prix de certains services, l'approbation de l'adhésion à l'Agglo de Llupia et Ponteilla, et un large survol de la politique d'animations de la ville. L'opposition a bien essayé de participer aux débats mais si Jean-Louis Jimenez a réussi à intervenir sur certains dossiers, Claude Robert, surnommé par Joëlle Ferrand "Monsieur le procédurier" a lui eu plus de mal à placer ses arguments.

## La station bien notée par les touristes

Après avoir évoqué le rapport sur la qualité et le prix des services de traitement des déchets, les élus ont entendu celui de l'animation durant la saison 2008. C'est la société d'économie mixte Promaba qui est en charge d'une grande partie des animations de la station durant l'année, avec bien évidemment une pointe d'activités durant la chaude saison. Une saison qui d'ailleurs s'allonge de plus en plus, l'adjoint chargé du tourisme relevant que les campings affichaient désormais complet jusqu'à fin septembre. Les autres formes d'hébergements, comme les meublés, n'ont pas eu cette chance. "Les campings, analyse le maire, ont fait des efforts pour assurer un bon rapport qualité prix, ce qui n'est pas toujours le cas pour tous les commer-

ces". Des commerces qui vont désormais bénéficier d'un prix réduit pour l'occupation du domaine public (terrasses des cafés par exemple) s'ils s'engagent à ouvrir plus de 6 mois, l'idée étant toujours d'allonger la saison estivale. D'après une enquête de l'office du tourisme, 80 % des personnes venues au Barcarès donne une bonne note à la station, 50 % y viennent pour son côté familial et ses animations gratuites. Patinoire, carnaval, fête de l'huître, Barcagliss, ou encore les Jardins du Lydia accueillent entre mai et fin août un grand nombre de festivités. Une offre variée qui a un coût. Pour ce faire la ville alloue à Promaba 1,3 million d'euros. "Notre ville vit par et pour le tourisme, assure Joëlle Ferrand, notre volonté est de soutenir au maximum l'activité économique locale. Cette politique volontariste d'animations est d'autant plus nécessaire que nous sommes en période de crise. Je peux vous assurer que les sommes investies dans la promotion et l'animation n'est pas de l'argent jeté en l'air".

## Feu la Promaba (1982-2009)

Un changement de taille est pourtant prévu pour le 1<sup>er</sup> janvier prochain, à savoir la dissolution de la société d'économie mixte Promaba créée en 1982. Ses prérogatives et ses actions seront transférées à l'office du tourisme. "On était visionnaire au Barcarès, se félicitait le maire, quand les élus ont créé la

Promaba il y a 27 ans, et qui a toujours fonctionné à la grande satisfaction de tous".

Joëlle Ferrand rassurait Jean-Louis Jimenez : le personnel sera repris par l'office du tourisme et il n'y a pas de compression de personnel à l'horizon.

Sur sa chaise Claude Robert bouillait, il demandait de nombreuses fois la parole, l'ayant finalement obtenue il voulut faire part aux élus d'une décision de la Cour administrative d'appel de Marseille qui confirme un jugement en première instance contestant les modalités de gestion de la délégation de service publique et qui annule cette DSP.

"C'est un contentieux politique, tonnait Joëlle Ferrand, ceci doit être abordé hors délibération". Et pour recentrer le débat, le maire intimait à son élu de l'opposition de faire savoir ce que lui ferait s'il était aux affaires pour animer le Barcarès. Réponse : "Je ferai pour commencer un état des lieux juridique". Consternation sur les bancs de la majorité, et fin de non recevoir de Joëlle Ferrand qui laissait tomber : "Vous ne rêvez que de me voir salie, c'est un bien piètre programme". Et comme l'opposant n'a pas répondu il sera privé de parole pour la suite des débats. Ce qui n'empêcha pas Claude Robert d'affirmer "Je trouve quand même curieux cette dissolution". Dissolution et transfert à l'office du tourisme actés par la majorité du conseil municipal malgré la voix contre de Claude Robert.

Denis Dupont